

Liste de vérification

sur les critères
et les caractéristiques
des « bons » plans
nationaux de nutrition



Liste de vérification sur les critères et les caractéristiques des « bons » plans nationaux de nutrition



Il y a un fort consensus sur le fait que l'alignement du soutien aux processus nationaux est une condition préalable au développement viable et respectueux des normes sociales et environnementales. Le nombre d'acteurs de la communauté est en augmentation depuis les récentes années, ce qui a conduit à un regain d'efforts dans la coordination de l'utilisation des ressources, à davantage d'alignement des interventions des partenaires avec les priorités nationales, et à la traduction de ces efforts en plans exhaustifs pour atteindre des buts et objectifs de nutrition. Cependant, il n'existait encore aucune norme ou orientation mise à disposition pour définir les éléments constitutifs d'un plan nutritionnel de qualité, ce qui a conduit à l'élaboration de cet aide-mémoire.

La version préliminaire de l'aide-mémoire a été élaborée par un groupe de travail composé d'experts en politiques et en gestion du cycle budgétaire, sous la coordination du Réseau des Nations Unies pour SUN et du Secrétariat du Mouvement SUN entre mai et août 2016. Cette version préliminaire sera disséminée dans les pays SUN, en particulier ceux qui entreprennent de nouveaux cycles de planification, afin de recueillir des contributions supplémentaires des parties prenantes des pays. La participation des pays sera coordonnée par le Réseau des Nations Unies pour SUN et le Secrétariat du Mouvement SUN, qui fourniront des commentaires directs et assureront la liaison avec les experts, au besoin. Les pays auront la possibilité de participer et de faire des contributions supplémentaires à la liste de vérification entre janvier et juin 2017. Après juin 2017, une version définitive de la liste (et des documents de référence connexes) sera disponible au public sur le site Web du Mouvement SUN (www.scalingupnutrition.org). Une deuxième circulation de la liste tirant les enseignements de son utilisation est prévue pour la fin de 2018.

Figure 1: Cibles mondiales de la nutrition et cibles de maladies non transmissibles liées à l'alimentation pour 2025



Hypothèses directrices

Conformément aux conclusions du Rapport mondial sur la nutrition (2014, 2015 et 2016), cette liste de vérification reconnaît l'universalité de la malnutrition (voir le schéma 1 sur les objectifs nutritionnels) et la nécessité de prendre des mesures pour remédier à la malnutrition sous toutes ses formes (voir schéma 2 sur le Cadre de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes). Il définit également les circonstances dans lesquelles on peut parler de l'atteinte d'un bon état nutritionnel, en particulier chez les enfants et les femmes en âge de procréer, en tant que marqueur et facteur de développement viable et respectueux des normes sociales et environnementales, avec 12 des 17 objectifs de développement durable (ODD) pertinents pour la nutrition (IFPRI, 2015).

Cette liste de vérification reconnaît les ouvertures offertes par les Objectifs de développement durable et l'Agenda 2030, la Décennie d'action sur la nutrition (2016-2025) et les documents issus de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (ICN2) tenue en 2014, notamment la Déclaration de Rome et le Cadre d'action. Il reconnaît en outre les principes de participation au Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN) et la nécessité d'une approche multisectorielle et multi-acteurs, du niveau national au niveau communautaire.

Principes d'engagement du Mouvement SUN

Être transparent au sujet des intentions et de l'impact	1	Être efficace au regard du coût	6
Être inclusif	2	Rester communicatif en permanence	7
Se fonder sur le respect des droits	3	Agir avec intégrité et de manière éthique	8
Être disposé à négocier	4	Appliquer le respect mutuel	9
Être prévisible et solidairement responsables	5	Ne pas nuire	10

Objet de la liste de vérification

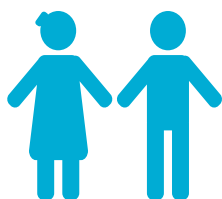
Cette liste de vérification a été conçue pour les décideurs, qui travaillent dans les organismes nationaux de planification et les ministères de tutelle, pour les parties prenantes de la nutrition œuvrant dans les processus de planification, ainsi que les examinateurs indépendants. Elle vise à faciliter l'examen systématique des plans de nutrition multisectoriels existants et d'autres documents de planification sectorielle liés à la nutrition et, parallèlement, il sert d'outil complémentaire de référence pour l'élaboration de nouveaux plans.

La liste de vérification a pour but d'impulser un ensemble de recommandations documentées pour l'amélioration du contenu d'un plan, en fonction d'un ensemble de critères et de caractéristiques adaptables à un environnement donné.

Comment se servir de la liste de vérification

La liste de vérification est générique à dessein : elle énonce les « ingrédients » essentiels d'un plan national viable, mais, compte tenu de la diversité d'environnements nationaux, il ne prescrit pas de contenu détaillé.

Elle examine les forces et les faiblesses de cinq domaines considérés comme fondement d'un plan :



1. **Analyse de la situation et examen des politiques et des programmes**
2. **Participation des parties prenantes et processus d'engagement politique**
3. **Coûts et cadre budgétaire**
4. **Mécanismes de mise en œuvre et de gestion**
5. **Mécanismes de suivi, d'évaluation, de recherche opérationnelle et d'examen**

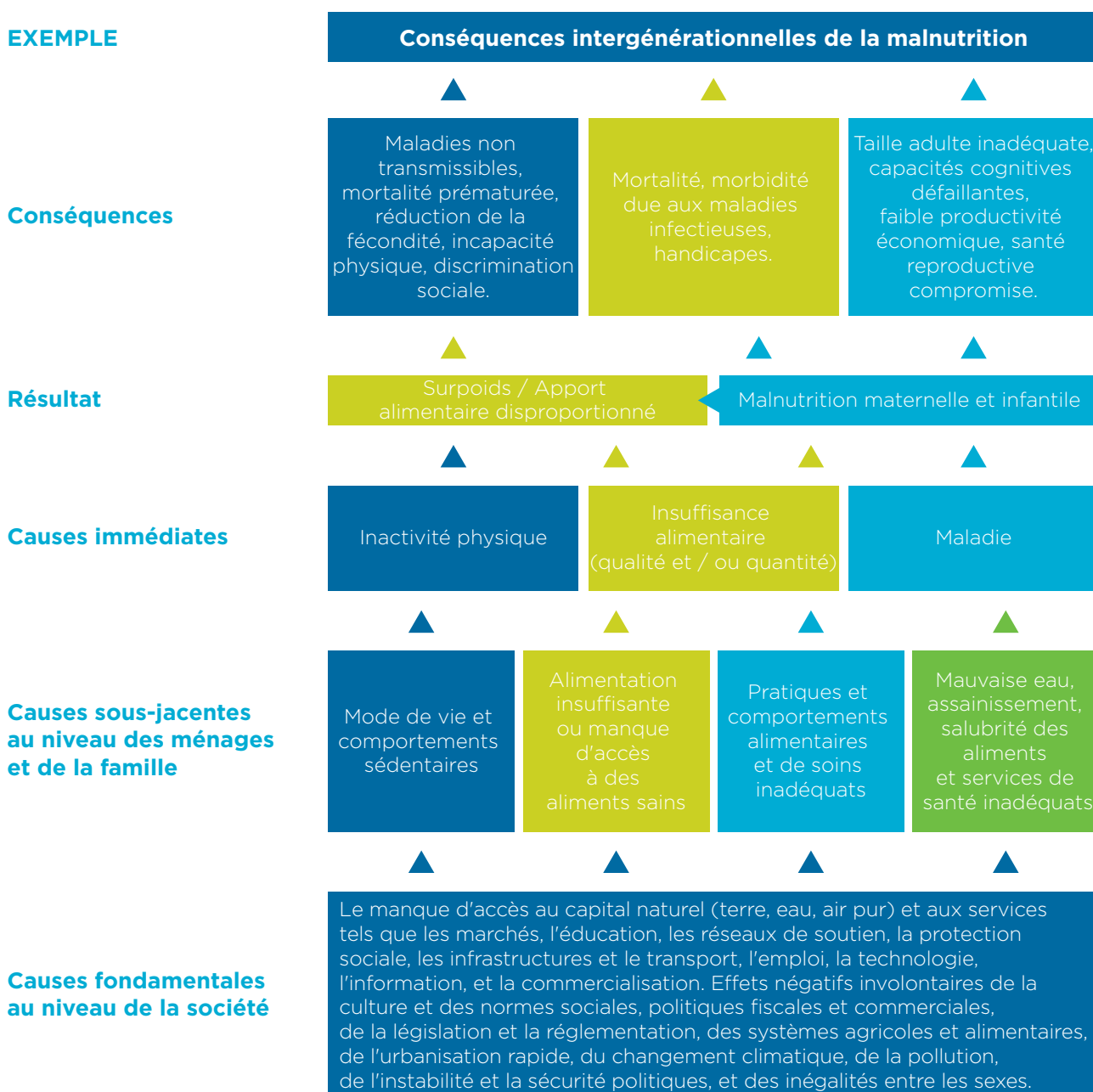
L'hypothèse que tous les critères et caractéristiques soient détaillés dans les plans nutritionnels eux-mêmes ne peut pas être émise ce d'autant que certains aspects peuvent être couverts dans d'autres politiques, stratégies et documents opérationnels et, par conséquent, l'application des critères et des caractéristiques de la liste de vérification devrait s'étendre aux documents précités.

Pour les décideurs et les parties prenantes de la nutrition : on s'attend à ce que la liste de vérification guide le dialogue entre les parties prenantes de la nutrition participant à la révision ou à l'élaboration des plans nutritionnels. Un ensemble de critères et de caractéristiques, selon les cinq domaines, fournira des points de repère convenus auxquels les parties prenantes de la nutrition pourront se référer afin de déterminer leur pertinence par rapport au contexte national dans lequel elles opèrent. Étant donné que les pays sont à différents stades de leurs processus de planification de la nutrition, certains critères peuvent ne pas être pertinents pendant que leurs plans sont en cours d'élaboration et des parties prenantes peuvent décider de reporter l'inclusion de ces critères dans leurs plans à un stade ultérieur (par exemple, le prochain plan, la revue à mi-parcours de plan en cours). La liste de vérification vise à guider et à documenter ces décisions.

Pour les examinateurs indépendants : La liste de vérification vise à orienter l'examen des versions préliminaires des plans nationaux de nutrition et à formuler des recommandations quant à la manière de les améliorer avant la validation finale.

La liste de vérification fait également référence aux **outils et lignes directrices existants**, selon les cinq domaines que les parties prenantes en matière de nutrition peuvent vouloir examiner afin d'améliorer leurs processus de planification.

Figure 2: Cadres pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes



Source : ANASE (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) -UNICEF-OMS, 2015

Aperçu des critères et caractéristiques des « bons » plans nationaux de nutrition

Critères	N°	Caractéristiques des critères
DOMAINE 1 - Analyse de la situation et examen des politiques et des programmes : Clarté et pertinence des priorités, buts, objectifs, interventions et stratégies d'établissement des programmes choisis sur la base d'une analyse saine du contexte national		
CRITÈRE 1 : Le plan national de nutrition fournit une analyse de la situation nutritionnelle aux niveaux national et sous-national (notamment pour les questions politiques, sociales, culturelles, basées sur le genre, épidémiologiques, juridiques, de gouvernance ainsi que les questions institutionnelles).	1.1	L'analyse de la situation présente les tendances des résultats nutritionnels, les facteurs et les causes structurelles de la malnutrition et leurs effets sur les facteurs caractéristiques du contexte national avec le niveau approprié de désagrégation (par âge, sexe, localisation, ethnicité, statut socioéconomique et handicap), en considérant l'environnement politique, socio-économique et organisationnel prévalant dans le pays.
	1.2	L'analyse de la situation repose sur une analyse judicieuse des droits de l'homme, en tenant compte du droit à une alimentation adéquate et du meilleur état de santé possible, des recommandations de l'Examen périodique universel, des organes des Nations Unies et des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.
CRITÈRE 2 : Le plan national de nutrition énonce des buts et des objectifs qui sont associés aux cibles et aux résultats SMART avec des répercussions sur la nutrition pour les populations cibles, sont conformes aux normes de droits humains et aux recommandations internationales et sont d'un apport pour le respect de l'équité dans la répartition des résultats en matière de nutrition.	1.3	Le plan définit des buts et objectifs conformes aux recommandations adoptées au niveau international - telles que les Objectifs de développement durable, la Décennie d'action pour la nutrition (2016 - 2025), le Défi Faim Zéro, la Déclaration de Rome et le Cadre d'action pour la nutrition - ; et adaptés au contexte national, tout en étant à la fois ambitieux et réalistes.
	1.4	Le plan fixe des cibles d'impact sur la nutrition, qui sont spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et délimités dans le temps (SMART) et sont compatibles avec les cibles de nutrition convenues par l'Assemblée mondiale de la santé et les cibles de maladies non transmissibles liées à l'alimentation.
	1.5	Le plan établit les résultats escomptés, spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et délimités dans le temps (SMART), qui sont adaptés au contexte national et qui sont conformes aux cibles de nutrition convenues de l'Assemblée mondiale de la santé et aux cibles de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Les résultats incluent des cibles de couverture annuelle pour les interventions (par exemple, le pourcentage de la population cible couverte par une intervention donnée chaque année). Dans la mesure du possible, le plan évalue l'apport des résultats escomptés à la réalisation des cibles nutritionnelles fixées sur la base de l'analyse de la situation et est conforme à l'analyse de l'équité.
CRITÈRE 3 : Le plan national de nutrition fournit des liens clairs avec d'autres stratégies sectorielles, plans et mécanismes de financement pertinents en matière de nutrition.	1.6	Le plan présente les résultats des analyses des interventions passées et actuelles en matière de nutrition et les mécanismes de financement (par exemple pour la Santé, la santé communautaires et les pratiques de soins, l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, l'eau, assainissement et hygiène, l'éducation et la protection sociale) qui recensent clairement les lacunes prioritaires, les enseignements tirés et les domaines à améliorer, notamment les politiques de gestion de la nutrition, le développement des ressources humaines et les faiblesses d'autres systèmes.
CRITÈRE 4 : Le plan national de nutrition décrit les actions prioritaires prévues visant à avoir des retombées sur la nutrition pour toutes les formes de malnutrition et est réalisable, durable, localement approprié, fondé sur des données probantes et les bonnes pratiques et conforme aux priorités en matière de droits de l'homme.	1.7	Le plan définit des actions politiques en matière de programme fondées sur des données scientifiques et les données probantes recueillies sur le terrain. Les actions sont sélectionnées en réponse aux questions définies dans l'analyse de la situation, sont pertinentes pour les lacunes prioritaires recensées dans l'examen des politiques et de l'établissement des programmes, sont localement appropriées et ont été définies en consultation avec les autorités sous-nationales avec autant de mobilisation possible des communautés. Le plan indique la théorie du changement adoptée pour aborder la situation nutritionnelle du pays, sur la base de l'analyse de la situation. L'agrégat d'actions planifiées et le rythme de mise à l'échelle semblent réalisables, compte tenu des expériences passées en matière de capacité de mise en œuvre et peut permettre d'atteindre les impacts escomptés en matière de nutrition.

Critères	N°	Caractéristiques des critères
CRITÈRE 4 : Le plan national de nutrition décrit les actions prioritaires prévues visant à avoir des retombées sur la nutrition pour toutes les formes de malnutrition et est réalisable, durable, localement approprié, fondé sur des données probantes et les bonnes pratiques et conforme aux priorités en matière de droits de l'homme.	1.8	Le plan recense les mesures prioritaires qui visent à supprimer les goulets d'étranglement pour un environnement favorable et résoudre les problèmes de capacité des systèmes, tels que déterminés dans l'analyse de la situation et dans l'examen des systèmes qui ont des impacts sur l'équité, l'efficacité et la viabilité et qui incluent les systèmes de gestion des ressources financières et humaines, de planification, de mise en œuvre, d'application des règlements et les contraintes techniques de la viabilité.
	1.9	Le plan recense des approches novatrices qui peuvent être mises en œuvre ou testées pour remédier aux lacunes actuelles qui ne sont peut-être pas prononcées dans les politiques actuelles des pays, mais pour lesquelles il existe des données probantes démontrant qu'elles peuvent mener à des résultats nutritionnels positifs dans le contexte national. Le plan doit indiquer la théorie du changement qu'il adopte pour aborder la situation nutritionnelle du pays, sur la base de l'analyse de la situation.
CRITÈRE 5 : Le plan national de nutrition comprend une analyse des risques et des stratégies d'atténuation proposées, y compris des mesures visant à répondre aux besoins d'urgence .	1.10	Le plan décrit clairement les risques qui peuvent négativement influencer sa mise en œuvre, y compris mais sans se limiter aux risques socio-économiques et ceux liés à l'établissement et mise en œuvre de programmes ; et aux éventuelles urgences.
	1.11	Le plan s'appuie sur les résultats des analyses de risque pour décrire les approches d'atténuation pour faire face à d'éventuels obstacles à la réussite dans la mise en œuvre. Il inclut des démarches et des actions visant à répondre aux besoins d'urgence (catastrophes naturelles liées au climat, maladies émergentes et réémergentes, chocs socio-économiques) conformément aux normes dites « Sphere Standards on the Humanitarian Charter » et aux normes minimales en matière d'intervention humanitaires.
CRITÈRE 6 : Le plan national de nutrition décrit les mécanismes de gouvernance, de redevabilité, de gestion et de coordination .	1.12	Le plan décrit les mécanismes de gouvernance multisectoriels et multi-acteurs, aux niveaux national et sous-national, qui spécifient les systèmes de gestion, de surveillance, de coordination, de consultation et de rapport.
	1.13	Le plan renvoie aux politiques nationales relatives aux mécanismes de gouvernance, à la redevabilité, au suivi, à l'application de la loi et aux rapports au sein des ministères et départements concernés. Il montre comment les questions de redevabilité et de politique de gestion passées seront résolues pour se conformer pleinement aux réglementations nationales et aux bonnes pratiques internationales.
	1.14	Le plan décrit les mécanismes de redevabilité accessibles aux bénéficiaires de droits ou à leurs représentants en cas de revendication de ces droits liés à la nutrition et de rapport sur les violations. Il s'agit des mécanismes de plainte pour les cas où la mise en œuvre est inadéquate.
	1.15	Le plan décrit le cadre institutionnel qui devrait être en place pour déterminer et gérer les conflits d'intérêts et décrit son lien avec d'autres mécanismes de suivi.
DOMAINE 2 - Engagement des parties prenantes et processus d'engagement politique de haut niveau : Intégrité et inclusion dans l'élaboration et dans le processus d'approbation du plan national de nutrition		
CRITÈRE 7 : Le plan national de nutrition décrit la participation multisectorielle et multi-acteurs à l'élaboration du document final.	2.1	Le plan indique quelles étaient les parties prenantes mobilisées pour le processus d'élaboration depuis la validation de l'analyse de la situation de la nutrition en fonction du contexte national donné ; et indique également les secteurs dont ressortent ces parties prenantes. Il décrit outre comment le processus de consultation a assuré le pilotage par le gouvernement et la participation effective de toutes les parties prenantes aux niveaux local et national, de manière à fournir systématiquement, avec des délais raisonnables, des consultations sur l'élaboration du plan et la planification opérationnelle annuelle prévue.
	2.2	Le plan prévoit une référence claire aux codes de conduite existants et aux obligations légales applicables à chacune des parties prenantes afin de prévenir et gérer les conflits d'intérêts au cours de son élaboration, approbation et mise en œuvre.
CRITÈRE 8 : Le plan national de nutrition incorpore des indications claires sur l'engagement politique de haut niveau pour son approbation et mise en œuvre.	2.3	Le plan fournit une référence claire au débat politique de haut niveau (par exemple l'Assemblée nationale) et à la manière dont l'approbation officielle du plan et du budget national de nutrition, notamment par les autorités locales et les communautés, est prévue, selon le contexte national.
	2.4	Le plan comprend une section sur le plaidoyer et la communication pour promouvoir l'engagement de toutes les parties prenantes et la mise en œuvre des interventions prévues au niveau national et sous-national.

Critères	N°	Caractéristiques des critères
DOMAINE 3 - Coûts et cadre budgétaire : Intégrité et faisabilité du cadre financier du plan national de nutrition		
<p>CRITÈRE 9 :</p> <p>Le plan national de nutrition établit un cadre financier qui comprend un budget global / coût des interventions prévues aux niveaux national et sous-national, et démontre l'efficacité et l'efficience des programmes et des interventions inclus.</p>	3.1	Le cadre financier fournit des estimations de coûts des interventions prévues pour lutter contre toutes les formes de malnutrition, dont une description de la méthodologie et des hypothèses de chiffrage, et la manière dont elles sont alignées sur les cadres budgétaires existants des secteurs concernés. Les estimations devraient inclure les coûts récurrents et les coûts d'investissement pour mettre en œuvre les interventions planifiées, y compris mais sans se limiter aux coûts du personnel, de l'équipement, de l'offre ; aux coûts directs tels que les services publics et ; aux coûts indirects tels que la formation et la supervision.
	3.2	Le cadre financier comprend une estimation du coût de « gouvernance de la nutrition » par de multiples secteurs et parties prenantes, y compris, mais sans se limiter aux mécanismes de coordination (par exemple plates-formes multi-acteurs et secrétariats de réseaux), tant au niveau national que sous-national, au renforcement des capacités humaines, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, ainsi qu'aux systèmes d'information permettant de suivre la mise en œuvre et les dépenses.
	3.3	Le cadre financier est basé sur l'analyse coûts-bénéfices et démontre l'efficience et l'efficacité des programmes et des interventions inclus.
<p>CRITÈRE 10 :</p> <p>Le plan national de nutrition comprend une analyse de financement. En cas de financement non exhaustif, le plan souligne les options prioritaires convenues pour l'atteinte des cibles clés d'impact et de résultats associés pour la nutrition.</p>	3.4	Le cadre financier fournit une bonne estimation du financement de base actuel (intérieur et extérieur, public et privé), des engagements financiers actuels pour la durée du plan et du déficit de financement pour les programmes et les interventions chiffrés. L'évaluation du financement devrait inclure toutes les sources de financement, préciser les engagements de financement faits par les principales sources de financement nationales et internationales (y compris les prêts) et tenir compte des incertitudes et des risques.
	3.5	Si le cadre financier montre un niveau de financement qui n'est pas clair ou qui présente un écart important, les priorités en matière de dépenses sont énoncées avec leurs répercussions sur les résultats (soit en présentant les cibles et les mesures connexes selon les scénarios de financement élevé, faible, et les plus probables, ou en expliquant le processus de détermination des priorités de dépenses). Les priorités pourraient inclure des interventions à fort impact et des interventions abordant les causes fondamentales de la malnutrition et assurer des projections appropriées à partir des données de base de référence disponibles, en se fondant sur une évaluation de la capacité du système, les ressources requises et les sources de financement.
<p>CRITÈRE 11 :</p> <p>Le plan national de nutrition décrit les mécanismes permettant le suivi des données budgétaires et des dépenses pour la nutrition dans tous les secteurs et chez tous les partenaires pour la prise de décision, le contrôle et l'analyse du financement de la nutrition.</p>	3.6	Le plan décrit les mécanismes permettant le suivi des données budgétaires de qualité et des dépenses pour la nutrition dans tous les secteurs et chez tous les partenaires en fonction de l'examen des systèmes de gestion financière. Les procédures de suivi des dépenses devraient se fonder sur les systèmes de suivi existant dans les secteurs et entre les partenaires, par exemple les comptes nationaux de santé et d'autres enquêtes sur le budget et les dépenses. Lorsque les systèmes de suivi des dépenses sont inexistant, les pays peuvent envisager d'autres démarches telles que les examens budgétaires, par exemple l'élargissement de l'approche en trois étapes.
	3.7	Le plan décrit comment une assurance raisonnable est fournie à travers des audits internes et externes indépendants publiés et à travers le suivi parlementaire et des citoyens, notamment les mécanismes existants pour le suivi des résultats d'audit.
<p>CRITÈRE 12 :</p> <p>Le plan national de nutrition décrit comment les fonds et les ressources seront déployés aux détenteurs de budget sectoriels, aux partenaires ainsi qu'aux niveaux sous-nationaux.</p>	3.8	Le plan précise comment les fonds et autres ressources atteindront les organismes d'exécution prévus, y compris les modalités de l'acheminement et de rapports sur les fonds externes. Il précise quels types de mécanismes sont en place dans les secteurs pertinents pour la nutrition pour assurer les décaissements en temps opportun, la circulation efficace des fonds et la résolution des goulots d'étranglement. Dans les pays avec des systèmes décentralisés, le plan décrit les processus de flux sous-nationaux de fonds et de suivi financier y compris en fournissant un examen de leur efficience et efficacité.
	3.9	Le plan comprend des critères transparents pour l'allocation des ressources entre les secteurs et programmes et aux niveaux sous-nationaux ainsi qu'à des parties prenantes non étatiques (le cas échéant).

Critères	N°	Caractéristiques des critères
DOMAINE 4 - Modalités de mise en œuvre et de gestion : Intégrité des mécanismes et des systèmes de mise en œuvre et de gestion des mesures contenus dans le plan national de nutrition		
CRITÈRE 13 : Le plan national de nutrition décrit le cadre opérationnel qui comprend les mécanismes de mise en œuvre avec des détails sur les rôles et redevabilités du gouvernement et des partenaires.	4.1	Le cadre opérationnel décrit en détail les rôles et redevabilités du gouvernement et des partenaires dans la mise en œuvre, la gestion et la redevabilité dans l'accomplissement des mesures prévues, notamment dans la politique de gestion et l'organisation de la prestation des services. Le cadre opérationnel est développé en fonction du personnel de prestation des services et des capacités connexes existantes sur la base de la cartographie des parties prenantes et des mesures en matière de nutrition.
	4.2	Le cadre opérationnel décrit les mécanismes pour veiller à ce que les plans opérationnels sous-sectoriels tels que les plans sous-nationaux, les plans de programme sectoriel pertinents pour la nutrition et les plans des agences et institutions autonomes soient connexes et liés aux priorités stratégiques dans le plan national de nutrition et intègrent des mécanismes de redevabilité mutuelle. Un calendrier existe qui prévoit clairement l'élaboration des lignes directrices spécifiques et la planification opérationnelle annuelle.
	4.3	Le cadre opérationnel décrit l'approche de mise en œuvre du ciblage conjoint des interventions pour une utilisation efficace des ressources pour faire face à la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle, sur la base d'informations mises à jour et de consultations avec les acteurs locaux.
CRITÈRE 14 : Le plan national de nutrition décrit les capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles (tant fonctionnelles que techniques) requises pour mettre en œuvre les actions planifiées et précise comment les capacités seront renforcées.	4.4	Le cadre opérationnel décrit les mesures de renforcement de capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles nécessaires pour mettre en œuvre les interventions prévues. Ces mesures sont fondées sur les résultats d'évaluations satisfaisantes des besoins, notamment sur l'évaluation des lacunes en ressources humaines et sur l'examen des capacités fonctionnelles et techniques et des systèmes de prestation des services dans les secteurs concernés, ainsi que sur les aspects multisectoriels.
	4.5	Le cadre opérationnel décrit comment les lacunes de capacités seront abordées et définit clairement les étapes, délais, ressources nécessaires ainsi que les sources de financement. Cette description comprend des dispositions institutionnelles internes et externes pour la formation de nouveaux fonctionnaires et la formation en cours d'emploi du personnel, les rôles et les redevabilités de gouvernement et des partenaires en matière de renforcement des capacités et de partenariats (en particulier avec les institutions académiques, les organisations non gouvernementales et les entreprises).
	4.6	Le cadre opérationnel décrit les approches permettant de répondre aux besoins d'assistance technique pour la mise en œuvre d'interventions planifiées. Les mécanismes de recrutement d'experts nationaux et étrangers, le cas échéant ; la détermination des ressources nécessaires et des sources de financement ; ainsi que les mécanismes de redevabilité mutuelle font partie de ces démarches.

Critères	N°	Caractéristiques des critères
DOMAINE 5 - Suivi, évaluation, recherche opérationnelle et revue : Intégrité des mécanismes de revue, de redevabilité, d'apprentissage et d'évaluation et d'utilisation de leurs résultats		
<p>CRITÈRE 15 :</p> <p>Le plan national de nutrition comprend un cadre de suivi et d'évaluation renforcé, inspiré des systèmes de suivi et d'évaluation des secteurs et comprenant des indicateurs de base ; sources d'information ; méthodes et redevabilité pour la collecte, la gestion, l'analyse, l'assurance de la qualité des données sur une base éthique ; ainsi que, l'apprentissage et la communication.</p>	5.1	Le cadre de suivi et évaluation reflète les cibles de nutrition et les résultats escomptés énoncés dans le plan national. Pour chaque action, le cadre de suivi et évaluation devrait inclure des cibles annuelles (par exemple, la couverture prévue). Les indicateurs devraient être adaptés à partir de cadres convenus au niveau international, y compris le cadre d'indicateurs des cibles globales de l'Assemblée mondiale de la santé pour garantir l'utilisation des indicateurs normalisés.
	5.2	Le cadre de suivi et évaluation comprend un ensemble équilibré et fondamental d'indicateurs pour les interventions spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition (intrants, processus, produits, résultats et impacts) pour mesurer les progrès, le respect de l'équité et la performance dans la mise en œuvre du plan nutritionnel.
	5.3	Le cadre de suivi et évaluation spécifie les sources et méthodes de collecte de données, définit et aborde des lacunes de données ainsi que les flux d'information. Le cadre de suivi et évaluation précise comment les systèmes d'information nutritionnels (suivi de routine et enquête) devraient être renforcés pour éclairer les décisions quotidiennes en matière d'établissement de programmes et de gestion, notamment par l'intégration des indicateurs nutritionnels dans les systèmes sectoriels d'information et de surveillance.
	5.4	Le cadre de suivi et évaluation spécifie les types d'analyses de données qui seront effectuées, notamment les questions de qualité des données et les mécanismes mis en place pour appuyer une analyse et une évaluation rigoureuses des données.
	5.5	Le cadre de suivi et évaluation définit les rôles et responsabilités des gouvernements et des partenaires et indique clairement le mécanisme de coordination et d'interventions de renforcement des capacités. Les étapes et les échéanciers pour finaliser la mise en place des travaux de suivi et évaluation sont inclus dans le cadre opérationnel et sa finalisation est escomptée dans la première année du plan national.
	5.6	Le cadre de suivi et évaluation décrit la plateforme multisectorielle d'information nutritionnelle en place ou à mettre au point pour appuyer l'analyse des données, la gestion des connaissances, l'apprentissage et la communication.
<p>CRITÈRE 16 :</p> <p>Le plan national de nutrition décrit le mécanisme de revues périodiques conjointes de performance en matière de nutrition pour présenter les progrès en matière de programmes et de financement et pour les discussions sur les résultats de recherches pour éclairer la prise de décision et pour les interventions.</p>	5.7	Le cadre de suivi et évaluation définit le mécanisme de revue multi-acteurs qui concourt systématiquement à l'évaluation du secteur ou de la performance de programme (à la fois en matière de programme et de financement) par rapport aux objectifs annuels à long terme, et décrit les boucles de rétroaction qui seront utilisées pour définir les mesures correctives et ajuster les allocations financières. L'examen devrait inclure la participation de toutes les parties prenantes concernées, notamment les autorités locales et les communautés. Le cadre de suivi et évaluation devrait préciser comment la revue multi-acteurs de la nutrition s'appuie sur les revues existantes du secteur de la nutrition.
	5.8	Le cadre de suivi et évaluation décrit comment les données, les résultats et les progrès dans la mise en œuvre du plan seront communiqués aux parties prenantes et aux bénéficiaires.
	5.9	Le cadre de suivi et évaluation définit les processus de suivi de la mise en œuvre du cadre institutionnel de gestion des conflits d'intérêts et les processus connexes de redevabilité mutuelle.
<p>CRITÈRE 17 :</p> <p>Le plan national de nutrition définit les processus et les mécanismes institutionnels pour la recherche opérationnelle et pour la documentation rigoureuse et la diffusion des meilleures pratiques et des enseignements tirés (notamment les succès et les échecs).</p>	5.10	Le cadre de suivi et évaluation définit les rôles et responsabilités des gouvernements et des partenaires, en particulier des milieux universitaires et de la recherche pour recenser et s'accorder sur les besoins de recherche opérationnelle avec un mécanisme de coordination et d'interventions pour le renforcement des capacités clairement définies. Les jalons et délais pour finaliser la mise en place de la recherche opérationnelle sont inclus dans le cadre opérationnel avec l'ambition de le finaliser dans la première année du plan national. Les estimations des coûts sont incluses dans le cadre financier.
	5.11	Le cadre de suivi et évaluation décrit les processus pour documenter et diffuser les meilleures pratiques et les leçons apprises.

Référence aux principaux documents, outils et plateformes

La présente note d'orientation se fonde sur l'Évaluation conjointe de l'Outil des stratégies et des plans nationaux de la santé (JANS). Consulter : <https://www.internationalhealthpartnership.net/fr/outils/outil-et-guide-relatifs-a-jans/>

Lectures essentielles :

- Bhutta, Z.A., J.K. Das, A. Rizvi, M.F. Gaffey, N. Walker, S. Horton, P. Webb, A. Lartey and R.E. Black. 2013 “Evidence Based Interventions for Improvement of Maternal and Child Nutrition: What Can Be Done and at What Cost?” Lancet 382 (9890) – 452-457.
Voir : [http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(13\)60996-4.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(13)60996-4.pdf)
- Gillespie, S., J. Hodge, S. Yosef, and R. Pandya-Lorch, eds. 2016. Nourishing Millions: Stories of Change in Nutrition. Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute.
Voir : <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130395/filename/130606.pdf>
- Gillespie S., L. Haddad, V. Mannar, P. Menon, N. Nisbett 2013 “The politics of reducing malnutrition: building commitment and accelerating progress” Lancet 382 (9890) – 552-569. Voir : [http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(13\)60842-9.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(13)60842-9.pdf)
- Ruel, M.T. and H. Alderman, 2013 “Nutrition-sensitive Interventions and Programming: How Can They Help to Accelerate Progress in Improving Maternal and Child Nutrition?” Lancet 382 (9891): 536-551.
Voir : [http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736\(13\)60843-0.pdf](http://www.thelancet.com/pdfs/journals/lancet/PIIS0140-6736(13)60843-0.pdf)
- Second International Conference on Nutrition (ICN). Conference Outcome Document: Framework for Action. Rome, 19-21 November 2014. Voir : <http://www.fao.org/3/a-mm215e.pdf>

Domaine 1 - Analyse de la situation et examen des politiques et des programmes

- De Onis, M., K.G. Dewey, E. Borghi, A.W. Onyango, M. Bloessner, B. Daelans, E. Piwoz and F. Branca. 2013 “The World Health Organization’s Global Target for Reducing Childhood Stunting by 2025: rationale and Proposed Actions”. Maternal and Child Nutrition 9 (2): 6-26.
Voir : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/mcn.12075/full>
- Fanzo J., C. Hawkes, K. Rosettie “Making SMART commitments to Nutrition Action: A Guidance Note”. Voir : <http://globalnutritionreport.org/2016/05/25/smart-commitment-guidance/>
- Food and Agriculture Organization (FAO): The Right to Food Guidelines.
Voir : <http://www.fao.org/3/a-y7937e.pdf>
- Food and Agriculture Organization (FAO): Key recommendations for improving nutrition through agriculture and food systems.
Voir : <http://www.fao.org/3/a-i4922e.pdf>
- International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2014. Global Nutrition Report 2014: Actions and Accountability to Accelerate the World’s Progress on Nutrition. Washington, D.C. Voir : <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/128484/filename/128695.pdf>
- International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2014. Global Nutrition Report 2014: Nutrition Country Profiles - Making the Most of Them to understand indicators and drivers of malnutrition.
Voir : <http://globalnutritionreport.org/the-data/nutrition-country-profiles/>
- International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2015. Global Nutrition Report 2015: Actions and Accountability to Advance Nutrition and Sustainable Development. Washington, D.C.
Voir : <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/129443/filename/129654.pdf>
- International Food Policy Research Institute (IFPRI). 2016. Global Nutrition Report 2016: From Promise to Impact Washington, D.C.
Voir : <http://ebrary.ifpri.org/utils/getfile/collection/p15738coll2/id/130354/filename/130565.pdf>
- Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) “Frequently Asked Questions on a Human Rights-Based Approach to Development Cooperation”.
Voir : <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FAQen.pdf>

- Office of the United Nations High Commissioner (OHCHR) “Human Rights Indicators: A Guide to Measurement and Implementation”.
Voir : http://www.ohchr.org/Documents/Publications/Human_rights_indicators_en.pdf
- Global Social Observatory & The SUN Movement 2014. “The SUN Movement Toolkit for Preventing and Managing Conflict of Interest”. Geneva.
Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/02/Toolkit-Final-0314.pdf>
- The Sphere Project “The Sphere Handbook”. Voir : <http://www.sphereproject.org/handbook/>
- World Cancer Research Fund International (Bryony Sinclair, Simone Bösch) and NCD Alliance “Ambitious, SMART Commitments to address NCDs, overweight and obesity”.
Voir : https://ncdalliance.org/sites/default/files/resource_files/SMART%20Policy%20Brief_WCRFI_NCDA_EN.pdf
- World Health Assembly Resolution 65.6. Agenda item 13.3. Maternal, infant and young child nutrition. Voir : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA65/A65_R6-en.pdf
- World Health Organization “Draft comprehensive global monitoring framework and targets for the prevention and control of non-communicable diseases” (15 March 2013).
Voir : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA66/A66_8-en.pdf?ua=1
- World Health Organization Landscape Analysis on Countries’ Readiness to Accelerate Action in Nutrition. Voir : http://www.who.int/nutrition/landscape_analysis/en/
- UN Network for SUN/REACH Nutrition Overview Tool.
Voir : <http://www.reachpartnership.org/group/reachpartnership/strategies>
- UN Network for SUN/REACH Policy and Plan Overview Tool.
Voir : <http://www.reachpartnership.org/group/reachpartnership/tors1>
- World Health Organization Nutrition Landscape Information System.
Voir : <http://www.who.int/nutrition/nlis/en/>
- World Health Organization “Global Targets tracking tool”.
Voir : https://extranet.who.int/sree/Reports?op=vs&path=%2FWHO_HQ_Reports/G16/PROD/EXT/Targets_MenuV3&VSPARAM_varLanguage=E&VSPARAM_varISOCODE=ALB
- World Health Organization GINA database. Voir : <http://www.who.int/nutrition/gina/en/>
- World Health Organization eLENA database. Voir : <http://www.who.int/elena/en/>
- WHO Essential Nutrition Actions.
Voir : http://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/essential_nutrition_actions/en/
- World Health Organization Nutrition Policy Review.
Voir : http://www.who.int/nutrition/publications/policies/global_nut_policyreview/en/
- Cost of Hunger. Voir : <http://www.costofhungerafrica.com/methodology/>
- Action against hunger: Policy on mental health and child care practices. Voir : http://www.actionagainsthunger.org/sites/default/files/publications/ACF_MHCP_Policy_Dec_2009.pdf

Domaine 2 : Engagement et processus d’engagement politique

- Alive & Thrive “Advocacy approaches for improved Infant and Young Child Feeding”.
Voir : <http://aliveandthrive.org/program-components/page-advocacy/>
- Alive & Thrive “Strategic Use of Data to achieve Infant and Young Child Feeding at Scale”.
Voir : <http://aliveandthrive.org/resources/program-brief-strategic-use-of-data-as-a-component-of-a-comprehensive-program-to-achieve-infant-and-young-child-feeding-at-scale/>
- Maximizing Quality of Scaling Up Nutrition (MQSUN) “Guidance Note for Multi-Sectoral Planning for Nutrition”. Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/04/MQSUN-Multi-Sectoral-Planning-Guidance-Note.pdf>
- Nisbett N., Wach, E., Haddad, L. and El-Arifteen, S. (2015) What drives and constrains effective leadership in tackling child undernutrition? Findings from Bangladesh, Ethiopia, India, and Kenya. Food Policy 53 (2015): 33-45.
Voir : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S030691921500038X>

- Global Social Observatory. 2014. “The SUN Movement Toolkit for Preventing and Managing Conflict of Interest”. Geneva.
Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/02/Toolkit-Final-0314.pdf>
- Walter, T., C. Dolan and J. Shoham (2015) “Understanding the SUN Movement Common Results Framework: Lessons Learned from five Countries”. ENN Report 2015.
Voir : http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/04/ENN-SUN-CRF-Report_Dec-2015_Share.pdf

Domaine 3 - Chiffrage et cadre budgétaire

- Food and Agriculture Organization “Designing nutrition-sensitive agriculture investments: Checklist and guidance for programme formulation”. Voir : <https://home.fao.org/documents/card/en/c/6cd87835-ab0c-46d7-97ba-394d620e9f38/,DanalInfo=www.fao.org>
 - Horton S., M. Shekar, C. McDonald, A. Mahal, J.K. Brooks “Scaling Up Nutrition: What will it cost?”
Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2015/06/What-Will-it-Cost.pdf>
 - Maximizing Quality for Scaling up Nutrition “Guidance Note for Estimating the Costs for Scaling Up Nutrition”. Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2015/06/Estimating-the-Cost-Presentation-for-Kenya-Meeting.pdf>
 - Maximizing Quality for Scaling up Nutrition “Guidance Note: How-to-Cost Nutrition-Sensitive Actions”. Voir : <http://scalingupnutrition.org/resources-archive/nutrition-plans-and-cost-estimates/costing-interventions-in-the-common-results-framework>
 - Maximizing Quality for Scaling up Nutrition “Analysis of Nutrition-Sensitive Budget Allocations: Experience from 30 Countries”. Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/04/MQSUN-Report-Nutrition-sensitive-Allocations-160311.pdf>
 - Strengthening Partnerships, Results and Innovations Globally (SPRING) “A Nutrition Budget Analysis Guide”. Voir : https://www.spring-nutrition.org/sites/default/files/publications/series/nutrition_budget_analysis_guide.pdf
 - SUN Movement Secretariat (2014) “Planning and Costing for the Acceleration of Actions for Nutrition: experiences of countries in the SUN Movement”.
Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/02/Final-Synthesis-Report.pdf>
- Summary Brief available at: <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2015/06/150223-Summary-of-Synthesis-Report-MQSUN.pdf>
- SUN Movement Secretariat “Guidance Note on the 3-Step Approach for Budget Analysis”.
Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2016/04/Guidance-Note-for-SUN-Countries-on-the-3-Step-Approach-Version-2.pdf>

More guidance:

- World Health Organization “Cost Effectiveness and Strategic Planning: OneHealth Tool”.
Voir : <http://www.who.int/choice/onehealthtool/en>.
- World Health Organization “Health Accounts”. Voir : <http://www.who.int/health-accounts/en>

Domaine 4 - Mécanismes de mise en œuvre et de gestion

- UN Network/REACH Stakeholder and Nutrition Action Mapping Tool.
Voir : <http://www.reachpartnership.org/group/reachpartnership/116>
- UN Network Compendium of Actions for Nutrition (CAN).
Voir : <http://www.reachpartnership.org/it/compendium-of-actions-for-nutrition>
- World Health Organization WHO/NMH/NHD/14.1 “Comprehensive Implementation Plan on Maternal, Infant and young Child Nutrition” (2014).
Voir : http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/113048/1/WHO_NMH_NHD_14.1_eng.pdf
- World Health Organization: Service availability and readiness assessment (SARA).
Voir : http://www.who.int/healthinfo/systems/sara_introduction/en/



- Action against hunger: conceptual models of child malnutrition: The ACF approach in mental health and care practices. Voir : http://www.actionagainsthunger.org/sites/default/files/publications/Conceptual_Models_of_Child_Malnutrition-_The_ACF_Approach_in_Mental_Health_and_Care_Practices_01.2013.pdf

Domaine 5 - Suivi, évaluation, recherche opérationnelle et examen

- World Health Organization “Indicators for the Global Monitoring Framework on Maternal, Infant and Young Child Nutrition” (24 November 2014). Voir : http://www.who.int/nutrition/topics/indicators_monitoringframework_miycn_background.pdf
- World Health Assembly A68/9 “Maternal, infant and young child nutrition: development of the core set of indicators” (15 May 2015).
Voir : http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA68/A68_9-en.pdf
- World Health Organization “Global Targets tracking tool”.
Voir : https://extranet.who.int/sree/Reports?op=vs&path=%2FWHO_HQ_Reports/G16/PROD/EXT/Targets_MenuV3&VSPARAM_varLanguage=E&VSPARAM_varISOCODE=ALB

Depuis les pays du Mouvement SUN

- REACH Functional Capacity reference materials.
Voir : <http://www.reachpartnership.org/group/reachpartnership/functional-capacity>
- SUN Movement Secretariat: An overview of available policies, strategies and plans for nutrition in SUN countries (including M&E frameworks where available).
Voir : <http://scalingupnutrition.org/resources-archive/sun-countries-policies-and-plans>
- SUN Movement Secretariat Repository Database of estimated costs of actions included in national plans for nutrition (Common Results Framework Planning Tool).
Voir : <http://scalingupnutrition.org/resources-archive/financial-tracking-resource-mobilization/agggregated-planning-tool>

User Guidance.

Voir : <http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2015/06/CRF-TOOL-Guidance-Notes.pdf>

- SUN Movement Secretariat: An overview of available budget analysis conducted in SUN countries. Voir : <http://scalingupnutrition.org/resources-archive/resource-mobilisation/nutrition-in-national-budgets/nutrition-budget-analysis-exercise-results/2015-budget-analysis-exercise-country-profiles>
- SUN Movement Secretariat. An overview of available communication and advocacy tools in SUN countries. Voir : <http://scalingupnutrition.org/resources-archive/sun-countries-communications-and-advocacy-tools>

Remerciements

Albertha Nyaku (MQSUN/PATH), **Amanda Pomeroy** (SPRING), **Bjorn Ljungqvist** (Consultant indépendant), **Breda Gavin-Smith** (Consultant indépendant sur les conflits d'intérêts), **Claire Blanchard** (Réseau de la société civile SUN), **Elisa Dominguez** (OMS), **Helen Connolly** (AIR), **Hana Bekele** (OMS), **Hannah Theobald** (Réseau du secteur privé SUN), **Ilaria Schibba** (Réseau des Nations Unies pour SUN), **Iselin L. Danbolt** (Secrétariat du Mouvement SUN), **Israel Rios** (FAO), **Iqbal Kabir** (UNICEF), **Jakub Jan Kakietek** (Banque mondiale), **Kaia Engesveen** (OMS), **Marie Caroline Dode** (FAO), **Monica Kothari** (MQSUN/PATH), **Margit Bach** (PAM), **Nicolas Bidault** (Réseau des Nations Unies pour SUN), **Nonhlanhla Xaba** (PAM), **Patrizia Fracassi** (Secrétariat du Mouvement SUN), **Pontsho Sepoloane** (PAM), **Rose Craigie** (PAM), **Stefania Tripodi** (HCDH), **Tamsin Walters** (MQSUN/NutritionWorks), **William Knechtel** (Secrétariat du Mouvement SUN). Des remerciements spéciaux sont également adressés à **l'équipe d'ACF** : Blanche Mattern, Christelle Huré, Coline Beytout, Danka Pantchova, Jean Cyril Dagorn et Natalia Uribe Pando.



Plus d'information :

scalingupnutrition.org/sun-supporters/un-network-for-sun/

EN SAVOIR PLUS



www.scalingupnutrition.org



www.facebook.com/SUNMovement



www.twitter.com/SUN_Movement